



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 11/03/2019

Votre annonce n°18-110925 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **13, 83**
Annonce No **18-110925**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 Bd Charles Livon, 13007, MARSEILLE, F, Téléphone : (+33) 4 42 62 81 27, Courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr, Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.paysdaubagne.fr/>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Prestation de transport routier occasionnel de personnes pour les sorties organisées par l'Université du Temps Libre
Numéro de référence : 74190007

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60172000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché**Services**

II.1.4) **Description succincte :** Le présent accord-cadre a pour objet la mise à disposition d'autocars de type tourisme ou grand tourisme avec chauffeurs pour les sorties organisées par l'Université du Temps Libre. Le prestataire devra mettre à la disposition de l'UTL des autocars de différentes capacités, avec chauffeurs : - Autocar moyenne capacité (49 à 57 places) - Minibus (19 à 32 places)
L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de l'ordre de service de démarrage. Il est reconductible 3 fois par tacite reconduction et pour un montant maximum annuel de 100 000 euros par an soit 400 000 euros HT pour la durée total de l'accord cadre.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 244 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60172000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

- Code NUTS : FRL04
Lieu principal d'exécution : Les prestations s'effectueront essentiellement sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et plus généralement dans la limite territoriale de la région Sud
- II.2.4) **Description des prestations** : Le présent accord-cadre a pour objet la mise à disposition d'autocars de type tourisme ou grand tourisme avec chauffeurs pour le transport de personne.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 30 %
2. sous-critère 1: Moyens matériels affectés spécifiquement à la réalisation de la prestation avec les fiches techniques des véhicules / Pondération : 70 %
3. sous-critère 2: Moyens humains affectés à la réalisation de la prestation / Pondération : 30 %
Prix :
1. Prix / Pondération : 70 %
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 244 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 1 an et 36 mois.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée article 30-I 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La valeur estimée de 244 000 euros s'entend pour la durée totale de l'accord cadre soit 4 ans.
Mots descripteurs : Transport

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Une lettre de candidature (sur papier libre ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire. - Le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Attestation d'inscription au registre des transports publics de personnes conforme au décret n°2007-1743 du 11 décembre 2007 modifiant certaines dispositions relatives aux transports routier de personnes

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou DC2).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Le prestataire doit obligatoirement avoir une inscription au registre des transports publics routiers de personnes du département ou de la région où il a son siège social (cf. : décret n°2007-17-43 du 11 décembre 2007) (à fournir dans les pièces de la candidature).

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
16 avril 2019 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 8 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 19 avril 2019 - 12:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante: - prix des prestations : 70 % - valeur technique: 30 % Sous critère de la valeur technique 1, 70%: Moyens matériels affectés spécifiquement à la réalisation de la prestation avec les fiches techniques des véhicules (nombre de véhicules mis à disposition, caractéristiques des autocars avec niveau de confort et de sécurité, moyens mis en œuvre en cas d'assistance et d'intervention, performance en matière de protection de l'environnement) Sous critère valeur technique 2, 30%: Moyens humains affectés à la réalisation de la prestation: nombre de chauffeurs, qualification et formation des chauffeurs, sensibilisation à l'éco-conduite et à l'accueil des usagers, modalités de remplacement des chauffeurs. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission des bons de commande dans les conditions fixées à l'article 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics dans la limite des seuils financiers prévu à l'acte d'engagement. Le montant maximum annuel est de 100 000 euros (H.T.). Le DCE est disponible gratuitement sur le profil acheteur de la Métropole à l'adresse suivante : <http://marchespublics.ampmetropole.fr> Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Les plis devront être déposés sur le profil acheteur avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence - territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal administratif de Marseille, 22 rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE Cedex 06, F, Téléphone : (+33) 4 91 12 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
Comité Consultatif interregional de règlement amiable des différends et litiges - Préfecture de Région PACA, Préfecture de Région PACA Boulevard Paul Peytral, 13282, MARSEILLE Cedex 20, F
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
Tribunal administratif de Marseille, 22 rue de Breteuil, 13281, MARSEILLE Cedex 06, F, Téléphone : (+33) 91 12 48 13, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
11 mars 2019

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **CT1CT4**
Numéro d'engagement juridique : **19D001798**
Classe de profil : Autres organismes publics
Siret : 20005480700017
Libellé de la facture : Métropole Aix Marseille Provence Pays d'Aubagne et de l'Étoile ZI les Paluds 932 avenue de la Fleuride, F-13400 Aubagne.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 16 avril 2019
Objet de l'avis : prestation de transport routier de personnes pour l'université du temps libre
Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

